

La Région Provence alpes côte d'azur, pionnière face aux enjeux de biodiversité...

En 2007, le magazine terre sauvage publie son baromètre de la nature (http://www.arpepaca.org/docs/infos/docs/20071211_Confouvmedail2.pdf). La région PACA arrive en tête de toutes les régions de France, comme haut lieu de la biodiversité. La Région Provence Alpes côte d'azur compte 5 Parcs naturels régionaux et bientôt 8 ainsi qu'un réseau d'espaces naturels protégés parmi les plus denses fortement soutenus par l'institution régionale. Aussi, la mobilisation des 5 PNR de paca dans ce projet s'est réalisée conjointement avec l'institution régionale fortement impliquée à leurs côtés pour faire face aux enjeux de demain.

EN SAVOIR PLUS

La mise en place des trames vertes et bleues trouve sa place dans la Stratégie nationale pour la biodiversité, adoptée par la France en 2004.

- à découvrir sur le site du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire : www.developpement-durable.gouv.fr

- Pour mieux connaître notre environnement et notre territoire en région Paca (développement durable, aménagement du territoire, espaces naturels...) : www.regionpaca.fr, www.renpaca.org et aussi <http://www.imep-cnrs.com> ainsi que les sites des 5 Parcs naturels régionaux de Paca indiqués en contacts !



BESOIN D'INFORMATIONS ?

Parc Naturel Régional des Alpilles :
Site Internet : www.parc-alpilles.fr

Parc Naturel Régional de Camargue :
Site Internet : www.parc-camargue.fr

Parc Naturel Régional du Lubéron :
Site Internet : www.parcduluberon.com

Parc Naturel Régional du Queyras :
Site Internet : www.pnr-queyras.com

Parc Naturel Régional du Verdon :
Site Internet : www.parcduverdon.fr

Direction Régionale de l'environnement :
Site Internet : www.paca-ecologie.gouv.fr

Région Provence Alpes Côte d'Azur :
Site Internet : www.regionpaca.fr

Blog de la Trame Verte&Bleue Paca :
<http://tvbpaca.over-blog.com>

Secrétariat du projet
Mail : direction@parc-camargue.fr

UNE PARTICIPATION HAUTE EN COULEURS

Les cinq parcs accueillent à tour de rôle les rencontres permettant de mener la concertation à l'échelle régionale. Le 4 décembre 2008, ils ont organisé un séminaire sur le site du Grand Logisson, à Brunet, dans le Verdon. Ce séminaire était très ouvert, puisqu'il réunissait les membres du « groupe général », soit 80 personnes issues d'univers très variés. Ce jour-là, le but était de définir la trame verte et bleue : de quoi est-elle composée ? Comment peut-elle fonctionner ?

Un autre atelier, ce 4 décembre 08 : Comment faire pour que chacun puisse s'approprier une Trame Verte&Bleue ? Les participants font leurs propositions.



Le projet de Trame Verte&Bleue Paca repose avant tout sur le travail du Groupe Général. Celui-ci précise les concepts de départ, examine les moyens qui pourraient permettre la réalisation d'une trame, fait des propositions puis les teste. Représentants d'organisations impliquées dans la vie publique, économique et sociale (aménagement, associations d'habitants, élus, entrepreneurs, agriculteurs, urbanistes, scientifiques, chas-

seurs, naturalistes, gestionnaires...), les membres du groupe alimentent la réflexion collective grâce à leur expérience de terrain. Ce 4 décembre, il s'agissait de produire une définition de la trame verte et bleue sur laquelle tout le monde puisse s'accorder. Difficile question si l'on considère le flou qui entoure encore cette notion. Chacun a donc retroussé ses manches...

Une journée très rythmée

Pour que l'on puisse débattre, encore faut-il que l'on ait un point de départ... La matinée a donc d'abord été consacrée à la présentation de données scientifiques dont on dispose aujourd'hui pour comprendre ce qui menace la biodiversité. Trois chercheurs, Raphael Mathevet (CNRS), Philippe Roche et Thierry Taton (IMEP), se sont relayés pour faire un **état des lieux des connaissances** : Sur quoi repose la biodiversité ? Quelle est sa place en région Paca ? Pourquoi l'écologie du paysage est-elle utile ? Les directeurs de parcs représentés par Didier Olivry (camargue) et Carine Ritan (Alpilles) ont également présenté l'actualité législative liée au Grenelle de l'Environnement et l'appel à projet lancé par le ministère. Les participants se sont ensuite répartis en **huit ateliers de production d'idées**, dont chaque thème abordait un aspect du problème posé par la définition. L'après-midi, les groupes se sont déplacés, afin de prendre connaissance du travail des équipes du matin et de l'enrichir par de nouvelles idées. Peu à peu, sous forme de fiches collées au mur et hiérarchisées, la définition prenait forme. En fin d'après-midi, la quantité de notes et de remarques visible sur les murs témoignait d'un effort collectif impressionnant...

La trame prend corps



Le séminaire s'est clôturé par la mise en commun des travaux et le partage des éléments permettant de définir une trame écologique. Les participants ont été invités à voter, à l'aide de boîtiers électroniques, pour les propositions issues des ateliers. Selon les organisateurs, ce résultat est très encourageant : « Le vote final a mis en exergue des éléments de définition proposés par les ateliers. Sur les points qui restent mitigés, la réflexion devra être approfondie, notamment par la Cellule d'Appui Technique. Il faudra aussi repérer ce qui n'est pas réaliste. Mais à l'issue de cette journée du 4 décembre, on dispose déjà des éléments qui vont permettre de proposer un squelette de définition de la Trame Verte et Bleue PACA. » De quoi donner de l'âme au projet... et fournir la base de travail de la prochaine réunion du groupe général.

PROJET

TRAME VERTE ET BLEUE PACA



Ce document est imprimé sur papier recyclé et blanchi 100 % sans chlore avec des encres végétales. Son tirage est limité, il est disponible sans limite version numérique.

Directeur de la Publication : les 5 PNR de Paca
Rédaction et conception éditoriale : Eglantine Simonet
Réalisation graphique : Axiome St Rémy de Provence
N° ISSN : en cours

Légende de la photo : Le vote final en fin de journée : chacun a son boîtier ! Des éléments de définition d'une Trame Verte&Bleue proposés dans la journée sont résumés et soumis à vote avec résultats en temps réels.



Ils ont conclu par exemple que...

- * Trame verte et trame bleue sont indissociables et doivent être réalisées ensemble et non séparément.
- * La trame doit aussi intégrer une trame bleue marine concernant les espaces maritimes
- * La trame verte&bleue doit établir des connexions avec et autour des villes.
- * Etc...



Cadre sur-mesure pour un projet d'envergure

Pour un projet aussi ambitieux, 18 mois, c'est court ! Afin de mener à bien le projet et de garantir la livraison en temps et en heure des documents attendus par le ministère, les cinq parcs ont confié l'assistance de gestion du projet et l'aide à l'animation de la concertation au cabinet Prospica. Ce groupe spécialisé dans la gestion publique de l'environnement et dans la performance des organisations va donc accompagner les participants tout au long des six étapes du projet. Pour cela, il s'est engagé à créer avec les maîtres d'ouvrage une **méthodologie appropriée**, qui va être expérimentée pendant ces 18 mois. Yvan Gerbaudo, consultant chez Prospica, explique : « Notre rôle est celui d'un accompagnateur. Si nous sommes experts, c'est avant tout sur la méthode. Comment s'y prendre pour que cela fonctionne ? Comment mener une réflexion prospective ? ».

Avancer en marchant....

Mobilisant d'importants moyens humains, le cabinet a rassemblé une équipe de huit personnes pour animer le séminaire du 4

décembre 2008, équipe mixte composée de quatre directeurs de parcs et de quatre consultants de Prospica. Il est présent auprès des 5 Parcs depuis le lancement du projet en octobre dernier. Son expertise a déjà permis d'encadrer le travail de la Cellule d'Appui Technique et du Comité de Pilotage. Ainsi, lors de sa réunion du 7 novembre 2008, celle-ci a identifié les thèmes des huit ateliers du séminaire. Yvan Gerbaudo souligne ce caractère évolutif du projet : « Les difficultés de notre intervention sont liées au délai imparti, au grand nombre de participants au projet, mais aussi au fait que ceux-ci doivent définir la Trame Verte et Bleue PACA en partant de presque rien. Même si des bases de départ ont été posées, on avance en marchant ! »

Devenir source d'inspiration ?

Le rôle de Prospica ne s'arrête cependant pas là. Pour le projet de Trame Verte et Bleue PACA, le cabinet a mis au point une méthode et des outils sur-mesure, qu'il s'est engagé à mettre à disposition des Parcs et de l'Etat à l'issue du projet. Cela permettra de **reproduire la méthode ainsi testée**. D'autres politiques publiques pourraient donc s'en inspirer ! La mise en place d'un partenariat d'un nouveau type entre les parcs publics et le groupe privé a permis de valoriser cet apport du cabinet.

REPÈRES

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Ce mot exprime toute la variété de la vie sur terre.

Cette diversité est à la fois celle des différentes espèces qui peuplent la planète (animaux, plantes, micro-organismes), celle de leur patrimoine génétique avec ses possibilités de variations et de mutations, mais aussi celle des différents milieux dans lesquelles elles vivent (écosystèmes). De la plus petite à la plus grande, visibles ou invisibles... notre planète recèle d'impressionnantes richesses.

La biodiversité, c'est aussi l'interaction entre toutes les espèces vivantes.

Chaque espèce joue un rôle dans le fonctionnement écologique d'un milieu naturel et influence d'autres espèces et d'autres milieux.

Or, l'homme fait partie du monde vivant.

Sa présence a des conséquences sur tout ce qui l'entoure. Depuis toujours, il agit sur son environnement, en construisant ses habitations, en cultivant les terres, en se déplaçant....

La biodiversité a donc aussi une dimension économique, sociale et politique.

Elle exprime le rapport qu'a notre société avec le monde vivant. Ce monde est-il une ressource inépuisable ? Cette ressource doit-elle être partagée ? Comment la préserver ? Ces questions sont justement celles que pose la notion de développement durable.

UN PEU D'HISTOIRE...

Le concept de biodiversité est apparu dans les années 1980, au sein de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Lors du "Sommet de la Terre" à Rio en 1992, une "Convention sur la diversité biologique" a été adoptée. Cela a permis une prise de conscience internationale de l'importance de préserver la biodiversité.

La biodiversité en chiffres

- * 1,7 millions d'espèces ont été dénombrées jusqu'à présent. On en découvre encore 10 000 par an. Il est cependant extrêmement difficile d'évaluer la quantité totale d'espèces existant sur terre. Les estimations varient de 5 à 50 millions d'espèces.
- * 12 259 espèces seraient menacées d'extinction selon l'UICN. 762 espèces de plantes et d'animaux sont déjà considérées comme disparues.
- * 1000 à 10000 fois plus vite : c'est le rythme auquel disparaissent les espèces actuellement, comparativement au rythme naturel des extinctions.
- * 26 000 milliards d'euros par an : c'est la valeur financière des biens et services fournis par les écosystèmes, soit près de deux fois la valeur de ce que produisent les êtres humains chaque année.

Source : communiqué de presse de la communauté européenne du 9 février 2004

Qu'est-ce qu'une trame verte et bleue ?

La notion de « trame verte et bleue » repose sur l'idée que la diversité du monde vivant dépend aussi de la possibilité pour les espèces de se déplacer et de se rencontrer.

* C'est tout d'abord une question de survie : les animaux, mais aussi les plantes à travers la circulation de leurs graines, doivent avoir accès aux lieux où ils peuvent se nourrir et se reproduire. Par exemple, certains crapauds utilisent des espaces différents en fonction la période de leur vie : ils naissent et grandissent au bord des étangs, puis vaquent à leurs occupations d'adultes.. dans la forêt !

* C'est aussi une question d'évolution : la capacité d'adaptation d'une espèce aux changements de son environnement dépend de la possibilité pour ses différents membres de se rencontrer pour échanger leur gènes. Plus il y a d'échanges et de diversité au sein d'une espèce, plus elle a de chance de s'adapter, et plus la biodiversité a de chance de se maintenir ou de progresser.

Or, lorsque de grandes zones sont construites (villes, zones industrielles) ou lorsque de grandes infrastructures sont installées (autoroutes, etc.), les espaces naturels se réduisent. Surtout, ils se retrouvent séparés les uns des autres : les espèces ne peuvent que difficilement circuler de l'un à l'autre.

Le but d'une trame verte et bleue est d'enrayer la dégradation de la biodiversité.

Cette idée a été défendue notamment lors du Grenelle de l'Environnement. Il peut s'agir aussi d'espaces « faisant le tampon » entre les différents milieux naturels, ou bien entre ces milieux et des zones occupées par l'homme. En définitive, le but est bien de trouver un équilibre entre les activités humaines et le fonctionnement de la nature.

RESUME

Ce que l'on connaît aujourd'hui, c'est le rôle que doit jouer la trame verte et bleue : préserver la biodiversité en favorisant notamment la circulation des espèces. Ce que l'on sait également, c'est que la trame nous aidera à prendre de bonnes décisions pour l'aménagement de notre territoire. En revanche, ce que l'on ne sait pas encore, c'est quelle forme exacte elle peut prendre, ni comment elle peut être mise en place concrètement. Voilà justement ce à quoi les Parcs Naturels Régionaux se sont engagés : traduire sur le terrain cette belle idée.

Pourquoi deux couleurs ?

Les espaces terrestres constituent la trame verte. La trame bleue concerne les milieux aquatiques et leurs abords (lacs, rivières...). Dans le projet de trame Verte et Bleue Paca, s'y ajoute la trame « bleu marine », qui évoque les espaces maritimes.

D'où vient cette idée de « trame » ?

L'idée de trame verte est issue des travaux effectués par les scientifiques en écologie du paysage. Cette discipline permet de faire le lien d'une part entre l'écologie, qui se préoccupe d'étudier les relations entre les espèces vivantes et le fonctionnement des milieux naturels, et d'autre part l'aménagement du territoire, qui consiste à décider de la manière dont la société utilise son territoire et répartit ses activités. L'écologie du paysage permet d'évaluer les conséquences des aménagements sur la vie de la nature.

C'est pourquoi l'engagement n°73 du Grenelle considère que la trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire.